



21 rue Joseph Hubert
97435 SAINT-GILLES LES HAUTS
tél : 0262 577 077
gsm : 0693 02 74 13 / 0692 43 33 09
centhor.autoecole@orange.fr
<https://www.centhor-auto-ecole.re/>

FORFAIT A2 sans CODE

795 €

- Prérequis : à partir de 18 ans
- Objectif : former des conducteurs deux-roues sûrs
 - C1 : MAITRISER LE MANIEMENT DE LA MOTO A VITESSE REDUITE ET A VITESSE PLUS ÉLEVÉE, HORS CIRCULATION*
 - C2 : APPRÉHENDER LA ROUTE ET CIRCULER DANS DES CONDITIONS NORMALES*
 - C3 : CIRCULER DANS DES CONDITIONS DIFFICILES ET PARTAGER LA ROUTE AVEC LES AUTRES USAGERS*
 - C4 : PRATIQUER UNE CONDUITE AUTONOME, SÛRE ET ÉCONOMIQUE*
- Durée : 20h minimum + durée flexible en fonction du niveau
- Délai d'accès sous 15 jours
- Modalités : code à distance + pratique en présentiel
- Méthodes utilisées : moto boîte mécanique + pochette pédagogique
- Modalité évaluation : évaluation continue via fiche de suivi

AGREMENT : E 1497400180

Mise à jour le 07/01/2025

- **Inscription (gestion administrative, ANTS...)**
- **Livret numérique pédagogique A2**
- **20h de moto** (8h HC minimum + 12h Circulation minimum)
- **1 examen Plateau + Circulation**

**heure de plateau ou circulation hors forfait 44€*

***présentation HC ou CIRCU supplémentaire + accompagnement 66€
gestion administrative 60€*

*****évaluation de départ obligatoire hors forfait 45€**

Pièces à fournir pour constituer le dossier

- Une photo d'identité avec signature numérique chez un photographe agréé ou cabine Photomaton (photo pour permis de conduire ATTENTION !)
- Une adresse mail et un numéro téléphone portable obligatoires
- Justificatif d'identité (CNI ou Passeport)
- A partir de 16 ans : Recensement obligatoire**
- A partir de 17 ans : Journée d'appel obligatoire**
- ASSR 2 (obligatoire élève né à compter du 1er janvier 1988) ou ASR
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (EDF, EAU, TEL...)
- Permis de conduire déjà obtenus ou attestation de formation (AM, A1, B, B78, B96)
- Le jour de l'inscription : Règlement 250€ minimum + échancier possible en 1, 2, ou 3x sans frais par chèque bancaire pour PAIEMENT TOTAL du forfait.**
- 2 timbres postaux
- PAIEMENT total de la formation possible en 1, 2, 3x sans frais
- Attestation d'hébergement et CNI de l'hébergeur

Si l'élève est mineur :

- Livret de famille

N.B : fournir les ORIGINAUX des pièces demandées le jour de l'inscription au secrétariat, sinon possibilité de transmettre par mail pièce par pièce en très haute qualité.

HORAIRE D'OUVERTURE DU BUREAU

LUNDI	FERME
MARDI	09h00-17h30
MERCREDI	09h00-17h30
JEUDI	09h00-17h30
VENDREDI	09h00-17h30
SAMEDI	08h30-12h30

AGREMENT : E 1497400180

Mise à jour le 07/01/2025